



**MI**  
Mission pour  
l'Interdisciplinarité

**APPEL A PROJETS EXPLORATOIRES (PEPS 2013)  
BIO-MATHS-INFO, BMI**

La Mission pour l'Interdisciplinarité et les instituts, l'INSB, l'INSMI et l'INS2I du CNRS lancent un appel à projets pour favoriser les recherches à l'interface entre Biologie, Mathématiques et Informatique. Il s'agit des Projets Exploratoires Pluridisciplinaires (PEPS). Le PEPS est un projet de recherche qui doit associer des chercheurs en informatique ou mathématiques d'une part, et des chercheurs en biologie d'autre part, appartenant à des unités différentes.

Le champ thématique de cet appel couvre :

- les modèles et les algorithmes pour l'analyse de données « omiques » (génomique, protéomique, métabolomique,...) ;
- les neurosciences computationnelles.

Les projets doivent mettre en évidence la nécessité de développements méthodologiques innovants. Ils doivent également avoir pour objectif de répondre à une question biologique clairement identifiée.

Le réseau de chercheurs peut être soit local, soit national, mais la notion de travail en réseau multi-compétences, multi-disciplines est primordiale. Les projets faisant intervenir des jeunes chercheurs seront favorisés.

Le porteur de projet devra appartenir à une unité de recherche qui relève du CNRS (UPR, UMR...) ou à une équipe universitaire labellisée. Il devra obtenir le visa de son directeur de laboratoire pour déposer le projet. Il devra gérer les crédits du projet pour l'ensemble de la collaboration.

En raison de leur caractère exploratoire, les projets retenus seront financés en 2013. Un rapport scientifique devra être envoyé par le porteur du projet à l'attention du responsable scientifique du PEPS ([insb-pepii@cnrs-dir.fr](mailto:insb-pepii@cnrs-dir.fr)). Après avis du Comité scientifique et sous réserve de la prolongation de cette initiative interdisciplinaire, certains projets pourraient être financés pour une seconde année. Leur financement en 2013 est limité à 20.000 euros. La mise en place des crédits des projets acceptés sera très rapide et leur consommation devra respecter la contrainte annuelle de dépense des crédits d'Etat, aucune dérogation ne pourra être accordée. **Les dépenses de personnel ne sont pas éligibles.**

Le formulaire de candidature est disponible à l'URL :  
<http://www.cnrs.fr/mi/spip.php?article263>

Le fait que le PEPS soit porté par la Mission pour l'interdisciplinarité et par certains instituts du CNRS ne limite pas la candidature aux seuls personnels de ces derniers.

Le dossier complet ne doit pas dépasser 4 pages et être en format pdf ou word.

**Le formulaire complété doit être obligatoirement déposé sur l'application SIGAP à l'adresse : <https://sigap.cnrs.fr/sigap/web/connexion.php>**

**Date limite de dépôt des projets est fixée au 28 février 2013 à minuit.**

Pour obtenir des informations : [insb-pepii@cnrs-dir.fr](mailto:insb-pepii@cnrs-dir.fr) (responsable scientifique) et la Mission pour l'interdisciplinarité – [mi.contact@cnrs.fr](mailto:mi.contact@cnrs.fr)